



• AGRIBIO 04 •
Les Agriculteurs BIO des Alpes
de Haute-Provence



• AGRIBIO 05 •
Les Agriculteurs BIO des Hautes-Alpes

Programme de formations Premier semestre 2018

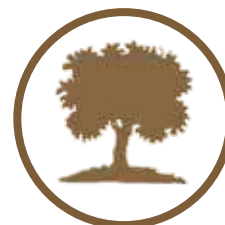
**Groupeement des producteurs bio
des Alpes de Haute-Provence**
Agribio 04 - Village Vert - place de Verdun -
04300 FORCALQUIER - 04.92.72.53.95
agribio04@bio-provence.org

**Groupeement des producteurs bio
des Hautes-Alpes**
Agribio 05 - 8ter rue Capitaine de Bresson -
05000 GAP - 04.92.52.53.35
agribio05@bio-provence.org

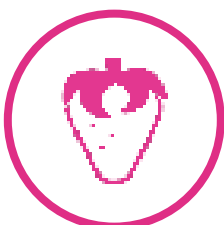
www.bio-provence.org
www.inpact-paca.org



Agronomie



Arboriculture



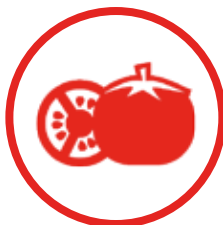
Petits fruits



Gestion de l'exploitation



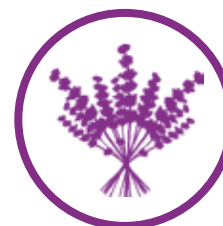
Grandes cultures



Maraîchage



Elevage



PPAM

Pour vous inscrire, rendez-vous en page XX ou sur
www.bio-provence.org

Programme de formations



Gestion de l'exploitation

- 30 janvier au 15 février : Convertir son exploitation en bio (04) -page 3-
- 2 février : réussir sa campagne de financement participatif (04) -page 4-
- 12 au 14 février : initiation au travail du métal (04) -page 5-
- 1er mars : tenir un stand sur un marché : normes et attractivité (04) -page 6-

8 février : Biodynamie : comprendre les principes et savoir faire ses préparations (05) -page 7-

20-21 mars : connaître son sol grâce aux plantes bio-indicatrices (04) -page 8-



Agronomie



Grandes cultures

- 23 et 24 janvier : agriculture de conservation en PPAM et céréales (04) -page 9-
- 20 février : tri et stockage à la ferme (13) -page 10-
- 27 mars : produire des variétés paysannes de blé (04) -page 11-
- 5 avril : cultures associées en grandes cultures (13) -page 12-
- 13 avril : gestion des vivaces en grandes cultures biologiques (04) -page 13-

11 et 12 janvier : Fertilité des sols en maraîchage et PPAM biologiques (04) -page 14-

30 janvier : itinéraires techniques du concombre et du poivron en bio (04) - page 15

13 février : biodiversité fonctionnelle en maraîchage (04) -page 16-

1 Mars : Itinéraires techniques de l'oignon et de la courge bio (05) -page 17-



Maraîchage

5-6 Novembre : maraîchage sur sol vivant (04 ou 05) -page 18-

Petits fruits

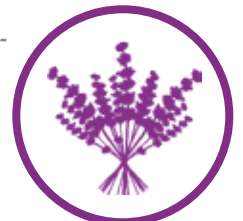
20 et 21 février : cultiver des petits fruits rouges en bio (05)- page 19-

11 et 12 janvier : Fertilité des sols en maraîchage et PPAM biologiques (04) -page 14-

16 au 19 janvier : mise en place d'un atelier PPAM (04, 13, 84, 83 et 06) -page 20-

23 et 24 janvier : agriculture de conservation en PPAM et céréales (04) -page 9-

Avril-Mai : Maîtriser la distillation en PPAM (04) -age 21-



PPAM



Arboriculture

27 et 28 Février : Conversion en arboriculture bio (05) -page 22-

1 et 2 février : mise en place d'un atelier de poules pondeuses bio (04) -page 23-

Fin février- début Mars : Gestion des composts et des fumiers à la ferme (04 ou 05) -page 24-



Elevage



Convertir son exploitation à l'agriculture bio

Cette formation est faite pour vous si

Vous vous interrogez sur une possible conversion de votre exploitation à l'agriculture biologique

Contenu

Mardi 30 janvier : quels changements sur mon exploitation en passant en bio ?

- Approche globale des changements en bio sur l'exploitation.
- La réglementation bio dans les grandes lignes
- Les aides à la bio
- La certification : comment cela fonctionne ? Visite d'une ferme en présence d'un organisme certificateur.
- Evaluation des atouts et contraintes de son exploitation pour un passage en bio

Jeudi 8 février : la gestion des productions végétales en bio

- Fonctionnement et principes techniques de productions végétales en bio
- Gestion de la fertilité et des mauvaises herbes en bio.
- Organisation commerciale : quels débouchés pour quels systèmes de cultures ?
- Visite d'exploitation.

Jeudi 15 février : la gestion des productions animales en bio

- Règlementation spécifique aux élevages bio.
- Comment gérer un élevage en bio : alimentation, soins aux animaux ...
- Visite d'exploitation

INFOS PRATIQUES

Lieu :

Date : 30 Janvier, 8 février et 15 février

Horaires : 8h45 - 17h00

Repas : tiré du sac

Intervenants :

Caroline BARBOT (conseillère bio Chambre d'Agriculture 04)

Mathieu MARGUERIE (conseiller bio Agribio 04)

Public : Agriculteurs, porteurs de projet

Prérequis : Aucun

Tarif :

GRATUIT : pour les agriculteurs pris en charge par VIVEA mais *caution de 50 € à l'ordre d'Agribio 04 à faire parvenir par courrier pour valider votre inscription*

Agriculteurs non-éligibles aux fonds VIVEA nous contacter.



Organisé en partenariat avec la Chambre d'Agriculture 04

Pour tout renseignement

Mathieu MARGUERIE 04 92 72 53 95 ou mathieu.marguerie@bio-provence.org

Caroline BARBOT 04 92 30 57 69 ou cbarbot@ahp.chambagri.fr





Réussir sa campagne de financement participatif

Cette formation est faite pour vous si

Vous souhaitez mettre en place un financement participatif pour soutenir l'un de vos projets.

Contenu

Le matin :

- Tour de table
- Présentation du concept du financement participatif
- Panorama des plateformes de financement participatif et présentation de leurs particularités
- Focus sur la plateforme Miimosa : fonctionnement, typologie des projets financés (types de projets, montants financés, % de réussite, etc.) et particularités
- Les étapes et critères fondamentaux de réussite d'une campagne de financement (la collecte de A à Z) .
- Témoignages de Christine Colache (PAPAMobile) et Mégane Véchambre (projet étudiant) pour la mise en place réussie de financements participatifs.

L'après midi : Mise en pratique

Avec un appui individualisé en fonction du projet de chacun, les points suivants seront abordés :

- Le calibrage du projet et les questions à se poser avant de se lancer (plan de financement global)
- Estimer son réseau de manière exhaustive
- Lister ses contreparties
- Rédiger son projet
- Elaborer ses outils de communication (mails, flyers...)
- Elaborer sa stratégie de communication (rétro-planning avant/pendant/après sa collecte) pour gagner du temps.
- Créer sa page Facebook.

Organisé en partenariat avec Miimosa



Pour tout renseignement

Mégane VECHAMBRE 04 92 72 53 95 conseillerppam@bio-provence.org

INFOS PRATIQUES

Lieu : Forcalquier (04)

Date : Vendredi 2 février

Horaires : 8h45-17h00

Repas : tiré du sac

Intervenante :

Marion LAUMONIER, chargée des partenariats chez Miimosa, 1ère plateforme de financement participatif au service de l'agriculture et de l'alimentation.

Public : Agriculteurs, porteurs de projet

Prérequis : Aucun

Tarif :

GRATUIT : pour les agriculteurs pris en charge par VIVEA mais *caution de 50 € à l'ordre d'Agribio 04 à faire parvenir par courrier pour valider votre inscription*

140 € pour les agriculteurs non-éligibles aux fonds VIVEA et pour les salariés*
Possibilité de délivrance d'une attestation de formation





Initiation au travail du métal

Cette formation est faite pour vous si

Vous souhaitez vous perfectionner dans les bases du travail du métal à la ferme : découpe, perçage, soudage

Contenu

Pendant 3 jours, soit 24h au total, venez découvrir les bases de technique de travail du métal :

- la **découpe** : mesures, traçage puis débit de profilés métalliques à la meuleuse, tronçonneuse à lame carbure et scie à ruban.
- le **perçage** : utilisation des outils de traçage, pointage, puis utilisation de perceuse à colonne et perceuse à base magnétique. Explication sur l'affutage de foret au touret.
- le **soudage** : découverte théorique des techniques de soudage. Découverte pratique du soudage à l'arc à l'électrode enrobée : pointage, soudage à plat, en angle.

Ouvert à tout le monde, cet atelier permettra aux stagiaires de démystifier le travail du métal qui peut paraître inaccessible. A la fin des 2 jours, les notions acquises serviront de base aux stagiaires, base qu'ils devront approfondir par la pratique, de manière indépendante ou par le biais de stages plus longs avec l'Atelier Paysan.

Il est possible pour ceux qui le souhaitent de profiter des temps de travaux pratiques pour mener à bien un projet d'autoconstruction propre à leur ferme. Soit en apportant tout le matériel nécessaire, soit en prenant contact avec le formateur pour qu'il commande l'acier, les pièces agricoles nécessaires à ce projet. Il est possible également de piocher dans les petits outils proposés par l'Atelier Paysan : Pousse-pousse, triangle, tréteaux... Les commandes doivent être réalisées 4 semaines avant le début de la formation.

Pour tout renseignement

Mathieu MARGUERIE 04 92 72 53 95 ou mathieu.marguerie@bio-provence.org

INFOS PRATIQUES

Lieu : Valensole (04)

Date : 12, 13, 14 février

Horaires : 9h00-17h00

Repas : tiré du sac

Intervenant :

Grégoire WATTINNE, Ingénieur formateur auto-construction à l'Atelier Paysan

Public : Agriculteurs, porteurs de projet

Prérequis : Aucun

Tarif :

GRATUIT : pour les agriculteurs pris en charge par VIVEA *caution de 50 € à l'ordre de Agribio 04 à faire parvenir par courrier pour valider votre inscription.*

Si non éligible au VIVEA, nous contacter. Possibilité de délivrance d'une attestation de formation



Tenir un stand sur un marché : normes et attractivité

Cette formation est faite pour vous si

Vous souhaitez acquérir des connaissances liées à la réglementation et à la bonne communication pour bien vendre sur un marché.

Contenu

Le matin :

La formation démarre en salle et aborde les points suivants :

- Les conditions d'accès à un marché de plein vent ou de producteurs.
- Le fonctionnement des règlements communaux des marchés et des obligations qui en découlent.
- Le respect des règles d'hygiène, de la température de conservation, et d'étiquetage.
- Exercice à partir de photos exposants des cas pratiques.
- La qualité de l'emplacement et le maintien de la durée.
- La présentation attractive de l'étale (volume, couleur, identité, etc.).
- Les différents supports de communication pour vendre sur un marché.
- Animer son étal.

L'après-midi :

Rendez-vous sur la place du Bourguet à Forcalquier pour découvrir le marché de producteurs de Forcalquier. Il sera l'occasion de réaliser un exercice pratique avec observation des stands et recueil d'informations auprès des producteurs sur la tenue d'un stand, les difficultés qu'ils rencontrent, etc.

INFOS PRATIQUES

Lieu : Forcalquier (04)

Date : 1er Mars 2018

Horaires : 8h45 - 17h00

Repas : tiré du sac

Intervenante :

Anne COPPOLA, animatrice et référente circuits courts à l'ADEAR 13

Public : porteurs de projet en priorité et agriculteurs

Prérequis : Aucun

Tarif :

GRATUIT : pour les agriculteurs pris en charge par VIVEA mais *caution de 50 € à l'ordre d'Agribio 04 à faire parvenir par courrier pour valider votre inscription*

140 € pour les agriculteurs non-éligibles aux fonds VIVEA et pour les salariés*

Possibilité de délivrance d'une attestation de formation

Pour tout renseignement

Mégane VECHAMBRE 04 92 72 53 95 conseillerppam@bio-provence.org



Possibilité de prise en charge financière par les OPCA



Biodynamie : comprendre les principes et savoir faire ses préparations

Cette formation est faite pour vous si

Vous souhaitez mieux connaître les principes de l'agriculture biodynamique et s'appropriier les pratiques qui y sont associées. Savoir faire les préparations de base.

Contenu

Matinée

- Origines et principes de base commun à l'agriculture bio, bio-dynamique et à l'agro écologie.
- Les spécificités de l'agriculture bio-dynamique :
 - 1) L'organisme agricole
 - 2) Les préparations 500 et 501
 - 3) Recyclage de la Matière organique :
Le compostage Les préparations du compost à base de plantes médicinales
 - 4) Les rythmes cosmiques

Après-midi

- Présentation et explication du principe « C'est la vie qui forme le sol »
- Echanges et questions des participants
- Approfondissements des notions vues le matin sur les 4 spécificités de la biodynamie : mise en pratique sur le terrain et Ajouts des préparations à base de plantes médicinales au tas de compost

INFOS PRATIQUES

Lieu : Hautes-Alpes, Salle du conseil municipal à La Baratonne, BARATIER

Date : 8 février

Horaires : 8h45 - 17h00

Repas : tiré du sac

Intervenants :

Thérèse MEVEL, agricultrice expérimentée depuis 30 ans., formatrice en bio et permaculture biodynamique, association ADALIA

Public : Agriculteurs, porteurs de projet

Tarif :

GRATUIT : pour les agriculteurs pris en charge par VIVEA mais *caution de 50 € à l'ordre d'Agribio 05 à faire parvenir par courrier pour valider votre inscription*

140 € pour les agriculteurs non-éligibles aux fonds VIVEA et pour les salariés*

Pour tout renseignement

Bertille GIEU au 04 92 52 53 35 ou 06 03 07 94 88 ou agribio05@bio-provence.org



Connaître son sol grâce aux plantes bio-indicatrices

Cette formation est faite pour vous si

Vous souhaitez vous initier à la méthode de diagnostic de sol grâce aux plantes bio-indicatrices

Contenu

Mardi 20 Mars

Le matin

- Initiation à la botanique
- Identification des plantes indicatrices des milieux
- Liens entre la plante et le sol

L'après-midi

Mise en pratique sur le terrain

Mercredi 21 Mars

Le matin

- Etablir une méthodologie pour diagnostiquer le sol et déterminer l'influence des pratiques culturales sur la flore spontanée.

L'après-midi

- Diagnostics de bio-indication sur le terrain

INFOS PRATIQUES

Lieu : Alpes de Haute-Provence

Date : 20 et 21 Mars

Horaires : 8h45 - 17h00

Repas : tiré du sac

Intervenants :

Lionel BUNGE, botaniste et spécialiste des plantes bio-indicatrices à Promonature

Public : Agriculteurs, porteurs de projet

Prérequis : Aucun

Tarif :

GRATUIT : pour les agriculteurs pris en charge par VIVEA mais *caution de 50 € à l'ordre d'Agribio 04 à faire parvenir par courrier pour valider votre inscription*

280 € pour les agriculteurs non-éligibles aux fonds VIVEA et pour les salariés*

Pour tout renseignement

Mathieu MARGUERIE 04 92 72 53 95 ou mathieu.marguerie@bio-provence.org



Raisonner son projet en agriculture de conservation en céréales et lavandin bio

Cette formation est faite pour vous si

Vous souhaitez dans vos grandes cultures ou PPAM réfléchir à un projet en agriculture de conservation : réduction du travail du sol et mise en place de couverts végétaux

Contenu

Cette formation se déroulera sur 2 jours avec un module préalable à réaliser sur internet.

Modules de formation internet : Connaître les principaux enjeux de l'agriculture de conservation

Dès le 18 décembre 2017. Vidéos et questionnaires en ligne : les grands principes de l'agriculture de conservation, gestion de la fertilité physique et biologique des sols agricoles, implantation et gestion des couverts ; choix et destruction des couverts ; les couverts associés.

Mardi 23 janvier : le sol, base des agrosystèmes durables

Le matin (en salle) : Fonctionnement général des sols agricoles ; fertilité physique des sols agricoles : gérer et réparer la structure des sols; fertilité organique des sols agricoles : gestion de la matière organique

L'après-midi (sur le terrain) : Visite d'une exploitation en agriculture de conservation : itinéraires techniques, organisation, temps de travail, coûts de production. Diagnostic de la fertilité des sols au champ : test bêche et profils de sol.

Mercredi 24 janvier : choix et gestion des couverts végétaux et conditions méditerranéennes

Le matin (en salle) : Evaluation des forces et faiblesses de son exploitation pour l'agriculture de conservation. Les couverts végétaux sur mon exploitation : comment prendre mes décisions ? Que choisir ?

L'après-midi (sur le terrain) : Visite de la plateforme d'expérimentation implantée à Gréoux-Les-Bains : 21 couverts végétaux à l'irrigué et au sec (pour quantifier l'impact du stress hydrique sur leur développement) gérés sans herbicide. Diagnostic de fertilité au champ. Evaluation économique de l'implantation de couverts végétaux.

INFOS PRATIQUES

Lieu : A définir selon les participants (Valensole et Vinon-sur-Verdon)

Date : 23 et 24 janvier 2018

Horaires : 9h00-17h00

Repas : tiré du sac

Intervenant :

Matthieu ARCHAMBEAUD, agronome spécialiste en physiologie végétale, expert national sur l'agriculture de conservation des sols

Public : Agriculteurs, porteurs de projet

Prérequis : Aucun

Tarif :

GRATUIT : pour les agriculteurs pris en charge par VIVEA *auton de 50 € à l'ordre de Agribio 04 à faire parvenir par courrier pour valider votre inscription*

Agriculteurs non éligibles au VIVEA nous contacter.

Possibilité de délivrance d'une attestation de formation

Pour tout renseignement

Mathieu MARGUERIE 04 92 72 53 95 ou mathieu.marguerie@bio-provence.org





Tri des grandes cultures à la ferme

Cette formation est faite pour vous si

Vous souhaitez améliorer vos opérations de tri à la ferme ou investir dans un trieur.

Contenu

Le matin :

Introduction sur les principes et techniques de base du prénettoyage et du triage des céréales.

- Description de différentes étapes du triage des céréales et maîtrise du processus
- Exposés techniques sur les principes de fonctionnement des matériels de prénettoyage et de triage.
- Critères de choix des types d'appareils à utiliser en fonction des objectifs de qualité.
- Réglages et particularités des différents matériels de triage des céréales.
- Aide à la détermination d'une méthode de réglage des machines.
- Exposé sur la ventilation et les éléments de maîtrise de la conservation des grains

L'après-midi :

- Mise en pratique par les stagiaires des différents principes de prénettoyage et de triage.
- Travaux pratiques réalisés par les stagiaires sur le matériel de la Ferme.
- Analyse critique du résultat et mise en oeuvre des réglages adéquats.
- Etude et conséquences des réglages des machines de triage sur la qualité des lots de Céréales.
- Etude de cas concrets ayant posé des difficultés de triage et réflexions sur les solutions à apporter par les stagiaires.

INFOS PRATIQUES

Lieu : Bouches du Rhône

Date : 20 février 2018

Horaires : 8h45 - 17h00

Repas : tiré du sac

Intervenante :

Patrick MADIOT, expert, conseil en triage des grains, LABOSEM

Public : porteurs de projet en priorité et agriculteurs souhaitant réviser les notions de base de la fertilité des sols

Prérequis : Aucun

Tarif :

GRATUIT : pour les agriculteurs pris en charge par VIVEA mais *caution de 50 € à l'ordre de bio de provence à faire parvenir par courrier pour valider votre inscription*

140 € pour les agriculteurs non-éligibles aux fonds VIVEA et pour les salariés*

Pour tout renseignement

Mathieu MARGUERIE 04 92 72 53 95 ou mathieu.marguerie@bio-provence.org



Produire des variétés paysannes de blé

Cette formation est faite pour vous si

Vous souhaitez développer la culture de blés paysans sur votre exploitation

Contenu

Le matin : les variétés paysannes, leur histoire et leur mise en culture

- Quelques retours sur l'histoire de la sélection : qu'appelle-t-on « variété paysanne » ?
- L'importance de la biodiversité cultivée
- Cultures de variétés paysannes sur une exploitation : témoignage de Gérard Guillot.
- Trois ans de résultats d'essais agronomiques sur les variétés paysannes de blé tendre en PACA : quelles adaptations des variétés paysannes à nos terroirs ? Quelle adaptation de nos pratiques de cultures à ces variétés paysannes ?
- Précautions sanitaires contre la carie du blé.

L'après-midi : visite de parcelles et développement de filière

- Visite commentée des essais de Mane
- Economiquement, que m'apporteraient la mise en culture de variétés paysannes ? présentation de la filière, des coûts de production et des marges potentielles.
- Juridiquement, qu'ai-je le droit de faire avec mes semences paysannes ?

INFOS PRATIQUES

Lieu : Forcalquier (04)

Date : 27 Mars

Horaires : 8h45 - 17h00

Repas : tiré du sac

Intervenants :

Gérard GUILLOT (agriculteur spécialiste des variétés paysannes de blé)

Mathieu MARGUERIE (conseiller bio Agribio 04)

Public : Agriculteurs, porteurs de projet

Prérequis : Aucun

Tarif :

GRATUIT : pour les agriculteurs pris en charge par VIVEA mais *caution de 50 € à l'ordre d'Agribio 04 à faire parvenir par courrier pour valider votre inscription*

140 € pour les agriculteurs non-éligibles

Pour tout renseignement

Mathieu MARGUERIE 04 92 72 53 95 mathieu.marguerie@bio-provence.org



Les cultures associées en grandes cultures

Cette formation est faite pour vous si

Vous souhaitez développer la mise en place de cultures associées sur votre exploitation

Contenu

Le matin :

- Définition des cultures associées
- Fonctionnement et performances des cultures associées
- Itinéraires techniques des cultures associées
- Mélanges de cultures intermédiaires pour la production multi-services

L'après-midi :

- Freins au développement des cultures associées et organisation pour les lever
- Visite d'essais de cultures associées (blé/féverole)
- Ateliers de conception de systèmes en cultures associées

INFOS PRATIQUES

Lieu : Bouches du Rhône, Gardanne
(Lycée agricole de Valabre)

Date : 5 Avril 2018

Horaires : 8h45 - 17h00

Repas : tiré du sac

Intervenante :

Laurent BEDOUSSAC, chercheur à l'INRA, spécialiste des cultures associées

Public : porteurs de projet en priorité et agriculteurs souhaitant vendre sur un marché ou améliorer leurs techniques de vente

Prérequis : Aucun

Tarif :

GRATUIT : pour les agriculteurs pris en charge par VIVEA mais *caution de 50 € à l'ordre de bio de provence à faire parvenir par courrier pour valider votre inscription*

140 € pour les agriculteurs non-éligibles

Pour tout renseignement

Mathieu MARGUERIE 04 92 72 53 95 mathieu.marguerie@bio-provence.org



Gestion des vivaces en grandes cultures biologiques

Cette formation est faite pour vous si

Vous souhaitez améliorer vos techniques de gestion des vivaces en grandes cultures biologiques

Contenu

- Comprendre et connaître la biologie des vivaces pour mieux les maîtriser : évolution des réserves racinaires au cours de l'année
- Gestion du chardon, du chiendent, du rumex...
- Gérer les vivaces par la rotation.
- Gérer les vivaces par le travail mécanique.
- Gérer les vivaces en s'aidant du climat et de la biologie

- Témoignages d'agriculteurs

INFOS PRATIQUES

Lieu : A déterminer selon les participants

Date : 13 avril

Horaires : 9h00 - 17h30

Repas : tiré du sac

Intervenant :

Joseph POUSSET, agriculteur dans l'Orne et conseiller en agriculture biologique

Public : porteurs de projet en priorité et agriculteurs souhaitant vendre sur un marché ou améliorer leurs techniques de vente

Prérequis : Aucun

Tarif :

GRATUIT : pour les agriculteurs pris en charge par VIVEA mais *caution de 50 € à l'ordre d'Agribio 04 à faire parvenir par courrier pour valider votre inscription*

140 € pour les agriculteurs non-éligibles aux fonds VIVEA et pour les salariés*

Pour tout renseignement

Mathieu MARGUERIE au 04 92 72 53 95 mathieu.marguerie@bio-provence.org



Fertilité des sols en maraîchage : maîtriser les outils de diagnostic pour l'amélioration de ses pratiques

Cette formation est faite pour vous si

- Vous êtes porteur de projet en maraîchage/PPAM biologiques et souhaitez connaître les bases de la gestion de la fertilité du sol, avec l'acquisition d'un savoir-faire en termes d'utilisation d'outils de diagnostic de terrain
- Vous être producteur installé en maraîchage/PPAM biologiques et souhaitez voir ou revoir les bases de la gestion de la fertilité du sol et mieux connaître les outils permettant de l'évaluer.

Contenu

Judi 11 janvier 2018 :

Le matin : Présentation sur le terrain des outils de diagnostic de la fertilité des sols (sur une parcelle de maraîchage ou de PPAM) : test bêche, tarière, pénétromètre, profil de sol.

L'après-midi : Principes fondamentaux de fonctionnement du sol ; bilan des observations et diagnostics du matin.

Vendredi 12 janvier 2018 :

Matinée (8h45-12h) : Mise en pratique par les stagiaires des outils de diagnostic présentés la veille (si possible, analyse de plusieurs parcelles en petits groupes) ; interprétations d'analyses de sol;

Après-midi (13h-17h) : Bilan des observations et évaluation de la faisabilité technico-économique, humaine et environnementale des changements de pratiques envisagés ; Apport d'informations complémentaires possibles sur : le choix des apports de fertilisants organiques et minéraux, le travail du sol, la gestion de l'enherbement, l'utilisation des engrais verts, etc.

Pour tout renseignement

Mégane VECHAMBRE 04 92 72 53 95 conseillerppam@bio-provence.org

INFOS PRATIQUES

Lieu : Alpes de Haute-Provence (à préciser selon les participants)

Date : 11 et 12 janvier 2018

Horaires : 8h45 - 17h00

Repas : tiré du sac

Intervenante :

Karim RIMAN, ingénieur et consultant sur la fertilité des sols

Public : porteurs de projet en priorité et agriculteurs souhaitant réviser les notions de base de la fertilité des sols

Prérequis : Aucun

Tarif :

GRATUIT : pour les agriculteurs pris en charge par VIVEA mais *caution de 50 € à l'ordre d'Agribio 04 à faire parvenir par courrier pour valider votre inscription*

Nous contacter si non-éligible VIVEA



Produire du concombre et du poivron en bio

Cette formation est faite pour vous si

- Vous être producteur installé en maraîchage/PPAM biologiques et souhaitez améliorer vos techniques de production en concombre et poivron bio

Contenu

Matinée : Itinéraire technique de l'ail en bio :

- planning de production,
- choix variétal : les variétés utilisées en AB, choix de bubilles ou choix du semi.
- protection sanitaire : la rotation des cultures, prévention, produits biologiques, protection physique, identification des ravageurs et auxiliaires
- désherbage : mécanique, thermique, solarisation, paillage...
- irrigation

Après-midi-

Itinéraire de l'oignon en bio :

- planning de production,
- choix variétal : les variétés utilisées en AB, choix de bubilles ou choix du semi.
- protection sanitaire : la rotation des cultures, prévention, produits biologiques, protection physique, identification des ravageurs et auxiliaires
- désherbage : mécanique, thermique, solarisation, paillage...
- irrigation

Visite de ferme

INFOS PRATIQUES

Lieu : Alpes de Haute-Provence

Date : 30 janvier 2018

Horaires : 8h45 - 17h00

Repas : tiré du sac

Intervenante :

Catherine MAZOILLER, GRAB
(Groupement de Recherche en Agriculture Biologique)

Public : porteurs de projet en priorité et agriculteurs installés

Prérequis : Aucun

Tarif :

GRATUIT : pour les agriculteurs pris en charge par VIVEA mais *caution de 50 € à l'ordre d'Agribio 04 à faire parvenir par courrier pour valider votre inscription*

140 € pour les agriculteurs non-éligibles aux fonds VIVEA et pour les salariés*



Biodiversité fonctionnelle en maraîchage

Cette formation est faite pour vous si

Vous souhaitez réfléchir à la mise en place, dans vos cultures maraîchères, de dispositifs favorisant la biodiversité fonctionnelle (bandes fleuries, etc.).

Contenu

Le matin : Les grands principes de la biodiversité fonctionnelle

- Description des grands principes de la biodiversité fonctionnelle : rôle de l'environnement des parcelles, exigences biologiques des auxiliaires
- Les auxiliaires pouvant jouer un rôle de régulation naturelles (parasitoïdes ou prédateurs, spécifiques ou généralistes, etc.)
- Les principaux résultats des essais du GRAB : quels dispositifs mettre en place ? Bandes fleuries dans et hors des abris, stratégies de gestion des bandes, exemple d'espèces végétales intéressantes, différents mélanges pour différents usages.

L'après-midi : S'approprier un dispositif de renforcement de la biodiversité fonctionnelle en vue de mettre en place un protocole d'actions sur son exploitation

Ateliers d'échanges et de réflexion sur les possibilités de stratégies à mettre en œuvre sur les exploitations des stagiaires (propositions d'aménagement) en tenant compte des contraintes de différents systèmes de culture. Evaluation de la faisabilité technico-économique de ces stratégies (temps de préparation des semis, nombre d'interventions nécessaires, coût d'achat des matières premières, etc.).

INFOS PRATIQUES

Lieu : Alpes de Haute-Provence

Date : 13 Février

Horaires : 8h45 - 17h00

Repas : tiré du sac

Intervenant :

Jérôme LAMBION, responsable des programmes de recherche du GRAB sur la protection des cultures maraîchères.

Public : Agriculteurs, porteurs de projet

Prérequis : Aucun

Tarif :

GRATUIT : pour les agriculteurs pris en charge par VIVEA mais *caution de 50 € à l'ordre d'Agribio 04 à faire parvenir par courrier pour valider votre inscription*

140 € pour les agriculteurs non-éligibles aux fonds VIVEA et pour les salariés*

Pour tout renseignement

Mégane VECHAMBRE 04 92 72 53 95 conseillerppam@bio-provence.org





Itinéraires techniques de l'oignon et de la courge en bio

Cette formation est faite pour vous si

Vous souhaitez vous perfectionner dans la culture de l'oignon et de la courge sur grandes surfaces

Contenu

Matinée : Itinéraire technique de l'oignon en bio :

- planning de production,
- choix variétal : les variétés utilisées en AB, choix de bubilles ou choix du semi.
- protection sanitaire : la rotation des cultures, prévention, produits biologiques, protection physique, identification des ravageurs et auxiliaires
- désherbage : mécanique, thermique, solarisation, paillage...
- irrigation

Après-midi-

Itinéraire technique de production de courges :

- planning de production,
- choix variétal : les variétés utilisées en AB, choix de bubilles ou choix du semi.
- protection sanitaire : la rotation des cultures, prévention, produits biologiques, protection physique, identification des ravageurs et auxiliaires
- désherbage : mécanique, thermique, solarisation, paillage...
- irrigation

INFOS PRATIQUES

Lieu : Veynes (05)

Date : 1er mars 2018

Horaires : 9h00 - 17h30

Repas : tiré du sac

Intervenant :

Alain DELEBECQ, conseiller technique et référent arboriculture et légumes bio au GABNord depuis plusieurs dizaines d'années.

Public : porteurs de projet en priorité et agriculteurs s

Tarif :

GRATUIT : pour les agriculteurs pris en charge par VIVEA mais *caution de 50 € à l'ordre d'Agribio 05 à faire parvenir par courrier pour valider votre inscription*

140 € pour les agriculteurs non-éligibles aux fonds VIVEA et pour les salariés*

Possibilité de délivrance d'une attestation de formation

Pour tout renseignement

Bertille GIEU au 04 92 52 53 35 ou 06 03 07 94 88 ou agribio05@bio-provence.org



Maraîchage sur sol vivant : approche globale de la fertilité naturelle

Cette formation est faite pour vous si

Vous souhaitez réfléchir sur l'impact de vos actions, améliorer vos pratiques agricoles dans le temps et avoir une gestion adaptée des ressources du sol en fonction du contexte pédoclimatique.

Contenu

Jour 1

- Appréhender les principes agronomiques qui sont en jeu dans un système maraîcher sans travail mécanique du sol, avec couverture permanente des sols.
- Appréhender l'auto-fertilité via les couverts végétaux.

Jour 2

- Etre capable de mettre en place des itinéraires techniques innovants répondant à une installation ou une transition vers un sol vivant et fertile (performances économique, environnementale et sociétale).

INFOS PRATIQUES

Lieu : 5-6 Novembre 2018

Date : début mars (sur deux jours)

Horaires : 9h00 - 17h30

Repas : tiré du sac

Intervenant :

Laurent WELSCHE, membre fondateur et paysan chercheur du réseau national MSV

Public : porteurs de projet en priorité et agriculteurs

Tarif :

GRATUIT : pour les agriculteurs pris en charge par VIVEA mais *caution de 50 € à l'ordre d'Agribio 05 à faire parvenir par courrier pour valider votre inscription*

Nous contacter si non-éligible VIVEA livrance d'une attestation de formation

Pour tout renseignement

Bertille GIEU au 04 92 52 53 35 ou 06 03 07 94 88 ou agribio05@bio-provence.org



Cultiver des petits fruits rouges en AB

Cette formation est faite pour vous si

Vous souhaitez mettre en place et gérer un atelier de petits fruits en bio.

Contenu

Jour 1

Matinée

- Apport théorique sur la conduite des fraisiers et framboisiers :

Choix de la parcelle, Choix du sol, Précédent cultural, analyse et fumure de sol, Choix des variétés, Plantation et paillage (gestion de l'enherbement sur le rang et en inter-rang), Irrigation, Plein air ou sous abri, Protection phytosanitaire (principaux parasites et maladies rencontrées), Itinéraire cultural (taille, palissage...)

Après-midi

- Echanges sur les données économiques : Investissement et fonctionnement pour les différents ateliers de fruits rouges (coût et temps de travail)

Jour 2

Matinée

atelier pratique de taille des framboisiers et nettoyage des fraisiers.

Après-midi-

- Apport théorique sur la conduite des cassis et groseilles :

Choix de la parcelle, Choix du sol, Précédent cultural, analyse et fumure de sol, Choix des variétés, Plantation et paillage (gestion de l'enherbement sur le rang et en inter-rang), Irrigation, Plein air ou sous abri, Protection phytosanitaire (principaux parasites et maladies rencontrées), Itinéraire cultural (taille, palissage...)

Pour tout renseignement

Bertille GIEU au 04 92 52 53 35 ou 06 03 07 94 88 ou agribio05@bio-provence.org

INFOS PRATIQUES

Lieu : St Bonnet en Champsaur (05)

Date : 20 et 21 février 2018

Horaires : 9h00 - 17h30

Repas : tiré du sac

Intervenant :

Stéphanie MARTIGNAC, formateur et producteur bio en Corrèze - conseiller en petits fruits rouges

Public : porteurs de projet en priorité et agriculteurs souhaitant vendre sur un marché ou améliorer leurs techniques de vente

Prérequis : Aucun

Tarif :

GRATUIT : pour les agriculteurs pris en charge par VIVEA mais **caution de 50 € à l'ordre d'Agribio 05 à faire parvenir par courrier pour valider votre inscription**

140 € pour les agriculteurs non-éligibles aux fonds VIVEA et pour les salariés*



Mettre en place un atelier PPAM sur son exploitation

Cette formation est faite pour vous si

Vous souhaitez vous informer sur les étapes à suivre pour réfléchir son projet d'installation ou de diversification en PPAM biologiques et vendre toute ou partie de votre production en circuits semi-longs

Contenu

1ère journée (en salle avec Pierre Yves Mathonnet):

- Présentation générale de la filière : diversité des débouchés, état des marchés, organismes intervenant dans la filière.
- Présentation du programme Herbo Bio Méditerranée.
- Dimensionnement de son projet et itinéraires techniques :
 - Circuits de commercialisation
 - Tailles de viabilité des exploitations
 - Investissements
 - Eléments généraux d'itinéraires techniques.

2ème journée (sur le terrain avec Yann Sauvaire) :

- Visite d'une ou deux exploitations pour aborder les points techniques :
- visite d'une parcelle non plantée : les étapes à suivre avant de planter (dimensionnement du précédent, analyse du précédent, préparation du sol...).
 - visite de parcelles en culture : focus sur le matériel, auto-construction et adaptation du matériel existant.

INFOS PRATIQUES

Lieu : A définir selon les participants

Date de la première journée :

16 janvier pour le 04
17 janvier pour le 13/84
18 janvier dans le 83
19 janvier dans le 06

Dates de la seconde journée à définir.

Horaires : 9h00-17h00

Repas : tiré du sac

Intervenant :

Pierre Yves MATHONNET, Chambre Agriculture de la Drôme
Yann SAUVAIRE, PPAM Bio Conseil

Public : Agriculteurs, porteurs de projet

Prérequis : Aucun

Tarif :

GRATUIT pour tout le monde y compris les non éligibles au VIVEA

Pour tout renseignement

Mégane VECHAMBRE 04 92 72 53 95 conseillerppam@bio-provence.org





Maîtriser la distillation en PPAM

Cette formation est faite pour vous si

Vous souhaitez maîtriser les bases de la distillation ou échanger sur les techniques qui y sont liées avant la saison.

Vous souhaitez découvrir l'outil de distillation collectif PAPAMobile

Contenu

Le matin :

Connaître l'outil de distillation et les contraintes liées à chaque partie

- Chaudière: fonctionnement, contraintes sur la qualité de l'eau et son suivi.
- Réseau vapeur : vérifications, identifications.
- Alambic: remplissage, ouverture, fermeture, manutention
- Condensateur: besoins en eau, qualité de l'eau, surveillance.

L'après-midi :

- Démarrage de la chaudière, réglages, modes opératoires
- Remplissage de la cuve de végétaux
- Réalisation d'une distillation, conduite, réglage de base
- Détermination de l'arrêt de distillation
- Analyse des eaux de chaudière, bêche, circuit de refroidissement

INFOS PRATIQUES

Lieu : A définir

Date : A définir

Horaires : 9h à 17h

Repas : tiré du sac ou restaurant.

Intervenants :

- Bert CANDAELE, Ingénieur distillation au CRIEPPAM

Tarif :

GRATUIT : pour les agriculteurs pris en charge par VIVEA mais *caution de 50 € à l'ordre d'Agribio 05 à faire parvenir par courrier pour valider votre inscription*

140 € pour les agriculteurs non-éligibles aux fonds VIVEA et pour les salariés*

Pour tout renseignement

Mégane VECHAMBRE 04 92 72 53 95 conseillerppam@bio-provence.org



En route vers la performance par la conversion à l'arboriculture bio

Cette formation est faite pour vous si

Vous souhaitez anticiper votre réflexion sur la conversion afin que celle-ci soit une réussite des points de vue technique, économique et épanouissement personnel. Vous souhaitez appréhender l'approche globale des exploitations bio et vous approprier la multiperformance au sein de votre exploitation.

Contenu

Jour 1

Matinée

- Les bases de l'arboriculture bio
- Le choix variétal en pommes et poires

Après-midi

- Itinéraires techniques spécifiques bio ou comment faire avec la nature?
- Etre capable de mettre en oeuvre les pratiques vertueuses en arboriculture bio. Observer ses arbres avec un oeil nouveau.
- Observation pratique sur le terrain de la taille centrifuge chez Gregoire DELABRE à Barillonnette.

Jour 2

Matinée

Appliquer une démarche d'analyse technico économique pour identifier les marges de progrès pour passer en bio et calculer les gains ou les pertes à moyens et longs termes

Après-midi-

- Comprendre que la commercialisation en agriculture biologique est différente.
- Identifier les enjeux et les leviers d'adaptations.
- A partir d'un exemple de réussite, NORABIO, dans le nord-pas-de-clais être capable d'identifier ce qui est transposable aux Hautes-alpes.

INFOS PRATIQUES

Lieu : Hautes-Alpes, Laragne

Date : 27 et 28 février 2018

Horaires : 9h00 - 17h30

Repas : tiré du sac

Intervenant :

Alain DELEBECQ, conseiller technique et référent arboriculture et légumes bio au GABNord depuis plusieurs dizaines d'années.

Public : agriculteurs

Prérequis : Aucun

Tarif :

GRATUIT : pour les agriculteurs pris en charge par VIVEA mais **caution de 50 € à l'ordre d'Agribio 05 à faire parvenir par courrier pour valider votre inscription**

Nous contacter si non-éligible VIVEA

Pour tout renseignement

Bertille GIEU au 04 92 52 53 35 ou 06 03 07 94 88 ou



se en place d'un atelier de poules pondeuses bio

Cette formation est faite pour vous si

vous souhaitez :

Être capable de conduire un élevage traditionnel de poules pondeuses bio. Connaitre et comprendre la réglementation en vigueur et les spécificités du cahier des charges de l'agriculture biologique et de la commercialisation des œufs. Savoir construire et entretenir - à faible coût - ses poulaillers.

Contenu

Jour 1

Matinée

Présentation de la poule, son comportement, son aliment, son environnement, ses prédateurs, ses fragilités (diaporama)

Après-midi

le poulailler : conception, plan, matériaux, fabrication, coûts.
2 types de poulaillers sont étudiés

1 poulailler type tunnel de 18 m² pour 100 pondeuses construit à base de bois local non traité, d'arceau de serre, de grillage et de bâche

1 poulailler en bois sur pilotis de 4 m² pour 16 pondeuses

Jour 2

Matinée

Gestion des risques sanitaires et mise en conformité avec la réglementation : les facteurs de troubles, maladies courantes, parasites, les remèdes de base, analyses obligatoires et facultatives. Prévenir les risques sanitaires par une bonne conduite d'élevage, une alimentation saine et équilibrée, un bien-être animal, des analyses, ... plutôt que guérir

Après-midi

Déterminer la rentabilité d'un atelier de 200 à 250 poules pondeuses

INFOS PRATIQUES

Lieu : Alpes de Haute-Provence, La Brillanne (salle de la mairie)

Date : 1 et 2 février 2018

Horaires : 8h45 - 17h00

Repas : tiré du sac

Intervenants :

Jean-Loup Crépin-Leblond, formateur spécialisé en poules pondeuses et agriculteur bio en Corrèze

Public : Agriculteurs, porteurs de projet

Prérequis : Aucun

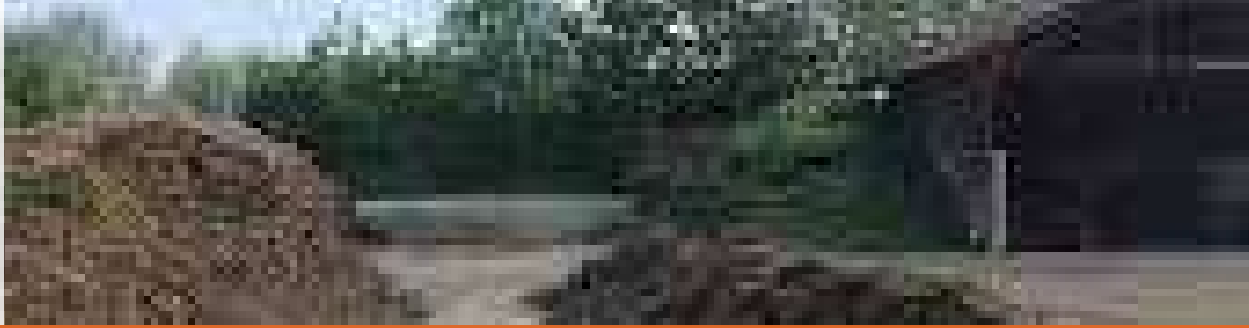
Tarif :

GRATUIT : pour les agriculteurs pris en charge par VIVEA mais *caution de 50 € à l'ordre d'Agribio 05 à faire parvenir par courrier pour valider votre inscription*

280 € pour les agriculteurs non-éligibles

Pour tout renseignement

Bertille GIEU au 04 92 52 53 35 ou 06 03 07 94 88 ou agribio05@bio-provence.org



Gestion des composts et des fumiers à la ferme

Cette formation est faite pour vous si

Vous souhaitez vous perfectionner dans la gestion de vos fumiers et composts sur votre exploitation

Contenu

Matinée : Le compostage des fumiers

- Principales transformations au cours du processus de compostage.
- Mise en oeuvre du compostage.
- Intérêts du compostage pour l'éleveur.

Après-midi : Valeur agronomique des composts:

- Le sol vivant : quelques rappels sur leur fonctionnement.
- Nourrir le sol pour maintenir sa fertilité

INFOS PRATIQUES

Lieu : A définir selon les participants

Date : Février - mars

Horaires : 9h00 - 17h30

Repas : tiré du sac

Intervenant :

Blaise LECLERC, expert en matières organiques à l'ITAB

Tarif :

GRATUIT : pour les agriculteurs pris en charge par VIVEA mais *caution de 50 € à l'ordre d'Agribio 04 à faire parvenir par courrier pour valider votre inscription*

140 € pour les agriculteurs non-éligibles aux fonds VIVEA et pour les salariés*

Pour tout renseignement

Mathieu MARGUERIE au 04 92 72 53 95 mathieu.marguerie@bio-provence.org

Bulletin d'inscription

En 6 étapes



Etape 1 : « Je souhaite m'inscrire aux formations suivantes :... »



- 30 janvier au 15 février : Convertir son exploitation en bio (04)
- 2 février ; réussir sa campagne de financement participatif (04)
- 12 au 14 février : initiation au travail du métal (04)
- 1er mars : tenir un stand sur un marché : normes et attractivité (04)



- 8 février : Biodynamie : comprendre les principes et savoir faire ses préparations (05)
- 20-21 mars : connaître son sol grâce aux plantes bio-indicatrices (04)



- 23 et 24 janvier : agriculture de conservation en PPAM et céréales (04)
- 20 février : tri et stockage à la ferme (13)
- 27 mars ;: produire des variétés paysannes de blé (04)
- 5 avril : cultures associées en grandes cultures (13)
- 13 avril : gestion des vivaces en grandes cultures biologiques (04)



- 11 et 12 janvier : Fertilité des sols en maraîchage et PPAM biologiques (04)
- 30 janvier : itinéraires techniques du concombre et du poivron en bio (04)
- 13 février : biodiversité fonctionnelle en maraîchage (04)
- 1 Mars : Itinéraires techniques de l'oignon et de la courge bio (05)



- 5-6 Novembre : maraîchage sur sol vivant (04 ou 05)
- 20 et 21 février : cultiver des petits fruits rouges en bio
- 11 et 12 janvier : Fertilité des sols en maraîchage et PPAM biologiques (04)
- 16 au 19 janvier : mise en place d'un atelier PPAM (04, 13, 84, 83 et 06)
- 23 et 24 janvier : agriculture de conservation en PPAM et céréales (04)
- Avril-Mai : Maîtriser la distillation en PPAM (04)



- 27 et 28 Février : Conversion en arboriculture bio (05)
- 1 et 2 février : mise en place d'un atelier de poules pondeuses bio (04)
- Fin février- début Mars : Gestion des composts et des fumiers à la ferme (04 ou 05)



Bulletin d'inscription En 6 étapes

Les formations sont organisées par Agribio 04 et Agribio 05



Etape 2 : « Je suis... »

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Dénomination (GAEC, EARL,..) :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Courriel :

- Je déclare avoir lu les conditions générales de la formation

Date :

Signature :

Etape 3 : « Je joins un chèque de caution comme mentionné dans les fiches détaillées des formations... »

Pour cela je joins un chèque de réservation de 50 euros à l'ordre d'Agribio 04, Agribio 05 ou Bio de PACA*. L'inscription à une formation ne sera définitive qu'à réception de ce chèque de réservation.

- Je souhaite qu'Agribio 04, 05 ou Bio de PACA conserve mon chèque de réservation à l'année pour les prochaines formations.

Etape 4 : « Ma situation est.. »

- Je suis éligible au VIVEA

Ma formation est donc prise en charge par VIVEA (hors participation des stagiaires) et je joins OBLIGATOIREMENT à mon bulletin d'inscription un document attestant de mon éligibilité selon ma situation :

- Chef d'exploitation, conjoint collaborateur, cotisant solidaire, aide familiale ou associé
-> une copie de l'attestation à télécharger sur votre espace personnel du site de la MSA
- Installé(e) depuis moins d'un an
-> l'original de l'attestation d'affiliation avec la date d'installation à demander à la MSA
- Candidat(e) à l'installation
-> une attestation ORIGINALE produite par un Point Accueil Installation, un CEPPP ou un Conseil Régional soutenant la démarche d'installation
 - Je ne suis pas éligible au VIVEA :
- Salarié, demandeur d'emploi, chef d'entreprise
-> les organismes suivants sont susceptibles de vous financer (OPCA, Pôle emploi, CCI, DIF...). Merci de nous contacter pour obtenir un devis
- Autre cas
-> Merci de nous contacter pour étudier votre situation

Etape 5 : Je regarde si la formation qui m'intéresse nécessite une participation du stagiaire

Dans certains cas, il est demandé une participation financière des stagiaires en plus de la prise en charge VIVEA ou des frais d'inscription pour les non éligibles (voir sur la page de présentation de la formation pour le montant). Il vous est donc demandé de joindre à votre bulletin d'inscription un chèque supplémentaire de ce montant à l'ordre d'Agribio 04.

Etape 6 : J'envoie mon courrier d'inscription à

l'adresse suivante :

AGRIBIO 04

Village Vert - 5 Place de Verdun- 04 300 FORCALQUIER

ou

AGRIBIO 05

8 ter rue capitaine de Bresson - 05000 GAP

En pensant à joindre :

- Le bulletin d'inscription
- Le chèque de réservation de 50 euros (Cf étape 2)
- Le document attestant de mon éligibilité VIVEA (Cf étape 3)
- Le chèque du montant de la participation stagiaire si demandée (Cf étape 4)





AGRIBIO 05
Les Agriculteurs des Hautes-Alpes



Groupements des producteurs bio des Alpes
de Haute-Provence et des Hautes-Alpes
www.bio-provence.org

Le crédit d'impôt à la formation

Qui est concerné ?

Tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel, ainsi que ses associés, soit les exploitants individuels, gérants, présidents, administrateurs, directeurs généraux et membres du directoire d'entreprises individuelles, de société de personnes et de sociétés commerciales (SARL, SA...).

Comment est-il calculé ?

Le montant du crédit déductible des impôts correspond au total des heures passées en formation, au titre d'une année civile, multiplié par le taux horaire SMIC dans la limite de 40h/année civile.

Comment bénéficier du crédit d'impôt ?

Lors de leur déclaration d'impôts les bénéficiaires renseignent la déclaration spéciale (Cerfa n° 12635*01 ; téléchargeable sur www.impot.gouv.fr) et reportent le montant du crédit d'impôt sur l'imprimé de la déclaration. Ils déposent cette déclaration spéciale auprès du comptable de la direction générale des impôts. Il est nécessaire de conserver une attestation de présence à la formation pouvant être fournie par Agribio 04, celle-ci faisant office de justificatif.

Le service de remplacement

La participation à des formations professionnelles vous donne droit au service de remplacement et à une aide diminuant le coût de la journée de remplacement.

Conditions d'accès

Il suffit d'être adhérent au service de remplacement et d'être remplacé (e) dans les 3 mois qui suivent l'absence. Il est nécessaire de conserver une attestation de présence à la formation.

Où se renseigner ?

Vous pouvez contacter l'Association Départementale pour le Remplacement des Agriculteurs au 04 92 31 58 91 (04) ou 04 92 52 53 24 (05) .

Conditions Générales

Je souhaite participer à une ou plusieurs formations....

Je prends connaissance de l'intégralité des conditions générales de formation et je me reporte aux 5 étapes du bulletin d'inscription.

A noter qu'une inscription est définitive à réception du chèque de réservation et de la participation stagiaire lorsque celle-ci est demandée. Le nombre de places étant limité, les adhérents à Agribio 04-05 (ou autres GAB) seront prioritaires.

Je ne veux/peux plus participer à la formation :

J'annule impérativement par écrit plus de 7 jours avant le début de la formation. En cas d'absence non justifiée au démarrage de la session ou d'abandon en cours de stage pour un autre motif que la force majeure*, Agribio 04-05 se réserve le droit d'encaisser le chèque de réservation dans son intégralité.

*toute absence pouvant être justifiée par un certificat (maladie,...)

Attention : Une annulation d'inscription peut parfois remettre en cause le maintien de la formation : pensez aux autres et ne vous y prenez pas à la dernière minute pour le faire !

Et si Agribio 04-05 annule ou reporte la formation...

En effet, Agribio 04-05 se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter une formation surtout en cas d'effectif insuffisant. Dans ce cas, je serai informé (e) dans les meilleurs délais et contacté (e) pour discuter du retour de mon paiement.

Une fois inscrit comment ça se passe ?

Date, lieu, horaires et programme :

Une convocation précisant date, lieu, horaires et programme seront communiqués à la liste des participants par courriel, au mieux 7 jours avant le début de la formation. Un programme plus détaillé sera également joint à cette convocation.

Mes obligations en tant que stagiaire :

En tant que stagiaire, je me dois de :

- Fréquenter avec assiduité et régularité le stage de formation auquel je suis inscrit
- Remplir une fiche individuelle et signer une feuille de présence en début et fin de chaque journée pour VIVEA
- M'interdire d'utiliser, copier, transmettre et plus généralement d'exploiter tout ou partie des documents transmis lors de cette formation, sans l'accord préalable et écrit du responsable de stage.

Et après la formation :

Je peux demander à Agribio 04-05 de me fournir une attestation de présence.